

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2038

31 octobre 2006

SOMMAIRE

AAM International, S.à r.l., Luxembourg	97785	Molko S.A., Luxembourg	97810
AAM International, S.à r.l., Luxembourg	97788	Motorcycle Partners S.A., Luxembourg	97824
ABF European Holdings & Co SNC, Luxembourg .	97799	Motorcycle Partners S.A., Luxembourg	97824
ACFI S.A.H., Strassen	97818	Motorcycle Partners S.A., Luxembourg	97824
AD Valleo S.A., Luxembourg	97789	Motorcycle Partners S.A., Luxembourg	97824
Agence Européenne de Prestations Commerciales S.A., Luxembourg	97820	Motorcycle Partners S.A., Luxembourg	97824
Androcles, S.à r.l., Luxembourg	97805	Mpumalanga S.A., Luxembourg	97778
Antilope Holding S.A., Luxembourg	97779	New Skies Satellites Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	97821
B.M.T. S.A.H., Strassen	97820	New Skies Satellites Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	97822
Barrique S.A.H., Strassen	97822	Novellex S.A., Luxembourg	97779
Belair Assets S.A., Luxembourg	97778	Premiacorp S.A., Luxembourg	97803
Beranie S.A., Luxembourg	97789	S.C.L., S.à r.l., Luxembourg	97800
Canaria, S.à r.l., Luxembourg	97819	S.C.L., S.à r.l., Luxembourg	97801
Citco Bank Nederland N.V. - Luxembourg Branch, Luxembourg	97778	Skype Communications, S.à r.l., Luxembourg ...	97802
CMP Holdings, S.à r.l., Luxembourg	97780	Skype Communications, S.à r.l., Luxembourg ...	97803
CMP Holdings, S.à r.l., Luxembourg	97783	Stugalux Construction S.A., Luxembourg	97805
Corporate Law & Consultants S.A., Luxembourg .	97809	Stugalux Promotion S.A., Strassen	97806
Cortisa Holding S.A., Luxembourg	97801	Stugalux S.A., Luxembourg	97806
Cortisa Holding S.A., Luxembourg	97801	Tabua Holding S.A., Luxembourg	97779
Cortisa Holding S.A., Luxembourg	97801	Tabua Holding S.A., Luxembourg	97779
CRD S.A., Soleuvre	97798	Tomkins American Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	97789
Daliair, S.à r.l., Luxembourg	97810	Tomkins American Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	97789
Datacenter Luxembourg S.A., Leudelange	97804	Tomkins American Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	97789
Datacenter Luxembourg S.A., Leudelange	97805	Tomkins Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	97784
Debt Invest, S.à r.l., Luxembourg	97798	Tomkins Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	97784
European Real Estate Financing Company S.A., Luxembourg	97804	Tomkins Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	97784
European Real Estate Financing Company S.A., Luxembourg	97804	Tomkins Overseas Financing, S.à r.l., Luxem- bourg	97800
Eurosapience Advisory S.A. Holding, Luxembourg	97783	Tomkins Overseas Financing, S.à r.l., Luxem- bourg	97800
Evrax Group S.A., Luxembourg	97806	Tomkins Overseas Funding, S.à r.l., Luxembourg.	97799
Gaudiair, S.à r.l., Luxembourg	97810	Tomkins Overseas Funding, S.à r.l., Luxembourg.	97799
Green Med Participations Holding S.A., Luxem- bourg	97778	Trelux Capital Investissements S.A., Luxembourg	97798
Ilion Holding S.A., Mamer	97788	Trelux Capital Investissements S.A., Luxembourg	97799
Katla Investments, S.à r.l., Luxembourg	97790	U.M.E. S.A. (Union Manufacturière et Européenne S.A.), Luxembourg	97809
Klopp & Bour Conseils S.A., Luxembourg	97784	Vrokolux, S.à r.l., Luxembourg	97818
Kryptos S.A., Luxembourg	97784		
Leknica Investments Holding S.A., Luxembourg ..	97779		
Milton Investments S.A., Luxembourg	97823		
Milton Investments S.A., Luxembourg	97823		

97778

BELAIR ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 72.692.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 31 août 2006 que:

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096798.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

CITCO BANK NEDERLAND N.V. - LUXEMBOURG BRANCH

Société mère: Citco Bank Nederland N.V

Adresse de la succursale: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 116.246.

EXTRAIT

Le conseil d'administration de CITCO BANK NEDERLAND N.V., une société anonyme de droit néerlandais, inscrite au Registre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 33185291 et ayant son siège social à Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, a pris en date du 22 août 2006 les résolutions suivantes:

- Accepter la démission de M. Johannes Theodorus Lucas Böhm en tant que directeur de la succursale avec effet au 1^{er} juillet 2006;

- Nommer en remplacement M. Pascal Cristiano, résidant au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que directeur de la succursale effectif au 1^{er} juillet 2006, avec pouvoir de signature individuelle et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour extrait conforme

P. Cristiano

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096801.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

MPUMALANGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 77.141.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097017.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

GREEN MED PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 98.028.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01308, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour GREEN MED PARTICIPATIONS HOLDING S.A.

D. Galhano

Administrateur

(097108.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

97779

ANTILOPE HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 54.848.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 31 août 2006 que:
Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096803.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

NOVELLEX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thésèse.
R. C. Luxembourg B 45.025.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 31 août 2006 que:
le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet 1^{er} juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096825.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

LEKNICA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 105.822.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097018.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TABUA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 77.588.

—
Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097045.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TABUA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 77.588.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097041.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

CMP HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.946.

In the year two thousand and six, on the 18th day of the month of July.
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the associates of CMP HOLDINGS, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 2nd June 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial»), number 583 of 29th July 1999.

The articles of incorporation were amended for the last time by deed of the undersigned notary of 22nd December 2005 published in the Mémorial number 1259 of 29 June 2006.

The meeting was presided by Dennis Bosje, manager, professionally residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Katia Panichi, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The associates represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all five thousand four hundred twenty six (5,426) shares in issue are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

A. Increase of the issued share capital of the Company from one hundred sixty-two million nine hundred forty-two thousand seven hundred eighty United States Dollars (USD 162,942,780.-) to one hundred sixty-four million fifty-three thousand eight hundred ninety United States Dollars (USD 164,053,890.-) by the issue of thirty-seven (37) new shares of a par value of thirty thousand thirty United States Dollars (USD 30,030.-) each.

B. Subscription and payment of the shares to be issued by COASTALVISTA LIMITED through a contribution in kind of all the assets and liabilities of COASTALVISTA LIMITED and consequential amendment of article 5 of the articles of incorporation.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It is resolved to increase the issued share capital of the Company from one hundred sixty-two million nine hundred forty-two thousand seven hundred eighty United States Dollars (USD 162,942,780.-) to one hundred sixty-four million fifty-three thousand eight hundred ninety United States Dollars (USD 164,053,890.-) by the issue of thirty-seven (37) new shares of a par value of thirty thousand thirty United States Dollars (USD 30,030.-) each, to be subscribed for by COASTALVISTA LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, SE1 9UY London («COASTALVISTA»).

With the approval of the associates of the Company, the new shares referred to above have been subscribed and paid in full together with a share premium by Coastalvista represented by

pursuant to a proxy dated

The contribution made against the issuance of shares in the Company by COASTALVISTA represents a fraction of all its assets and liabilities (including for the avoidance of doubt any assets and/or liabilities which may be discovered later) (universality) (the remaining fraction being allocated as set out below to UNM HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg incorporated société à responsabilité limitée with registered office at 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (UNMH, S.à r.l.) a), more fully described hereafter and further referred to in a balance sheet of Coastalvista also set out hereafter:

- 964,142 shares of USD 0.01 each in LIGHT READING, a company incorporated under the laws of Delaware with principal office at 32, Avenue of the Americas, 21st Floor, New York, NY 10013;

- 10 shares of no par value in SHORECLIFF HOLDINGS LLC, a company incorporated under the laws of Delaware with principal office at 1201 North Orange Street, Suite 781, Wilmington, DE 19801;

- an intercompany payable with UNITED BUSINESS MEDIA SHELFSCO N° 8 LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, SE1 9UY London, for a total amount of USD 5,451,-; and

- an intercompany receivable with UNITED FINANCE LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, SE1 9UY London for a total amount of USD 20,000,000.-.

The contribution to the Company has been valued at twenty-three million five hundred fifty-nine thousand eight hundred forty-five United States Dollars (USD 23,559,845.-), of which one million one hundred eleven thousand one hundred ten United States Dollars (USD 1,111,110.-) are being allocated to the share capital, the balance being allocated to the share premium.

Out of the share premium, one hundred eleven thousand one hundred eleven United States Dollars (USD 111,111.-) shall be allocated to the legal reserve.

The above contribution in kind has been valued by the board of managers pursuant to a report dated 18th July 2006 which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Such contribution, together with the remaining fraction of assets and liabilities which are simultaneously contributed to UNMH, S.à r.l. against the issue of newly issued shares in UNMH, S.à r.l., constitute all its assets and liabilities as defined in Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

All these assets and liabilities contributed (entire property) are documented in the balance sheet of the contributing company, COASTALVISTA dated today, 18th day of July 2006, which will remain here annexed, signed by a manager, and hereafter reproduced in order to be an integral part of the deed. Such part of the assets and liabilities contributed to the Company have further been described in a report of the board of managers a copy of which has been signed by the appearing party to be registered with this deed; the remainder of the assets and liabilities of COASTALVISTA being contributed to UNMH, S.à r.l. as set out above, are described in a report attached to the deed of incorporation of even date herewith of UNMH, S.à r.l.

Contribution

Description	COASTALVISTA Balance in USD
Investment in subsidiaries - LIGHT READING INC	27,452,960
Investment in subsidiaries - SHORECLIFF	8,200,000
Intercompany Receivable UFL	200,000,000
Intercompany Receivable UBMG.....	2
Intercompany payable - UBM SHELFNO NO. 8	(5,451)
Intercompany payable - UN HOLDINGS	(10,903)
	<hr/>
	235,636,608
Share capital	4
Share premium	235,636,604
	<hr/>
	235,636,608

Consideration

Thirty-seven (37) shares in the Company with a nominal value of thirty thousand thirty United States Dollars (USD 30,030.-) each, issued with a share premium of twenty-two million three hundred thirty-seven thousand six hundred twenty-four United States Dollars (USD 22,337,624.-) and one hundred eleven thousand one hundred eleven United States Dollars (USD 111,111.-) being allocated to the legal reserve.

Proof of the transfer of the contributions to the Company was given to the undersigned notary.

Second resolution

As a result of the preceding increase of share capital, it is resolved to amend article 5 of the articles of incorporation so as to read as follows:

«The capital of the Company is fixed at one hundred sixty-four million fifty-three thousand eight hundred ninety United States Dollars (USD 164,053,890.-) represented by five thousand four hundred sixty three (5,463) shares with a par value of thirty thousand thirty United States Dollars (USD 30,030.-) each.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at 6,200.- EUR.

Because of the contribution of all of the assets and liabilities (nothing withheld or excepted) of COASTALVISTA LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales to the Company, the notary refers to article 4-1 of the law of 29th December 1971 which provides for a capital duty exemption.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le 18^e jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de CMP HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial»), numéro 583 du 29 juillet 1999.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 décembre 2005, publié au Mémorial numéro 1259 du 29 juin 2006.

L'assemblée est présidée par Denis Bosje, manager, résidant professionnellement à Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire et comme scrutateur Katia Panichi, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les cinq mille quatre cent vingt-six (5.426) parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

A. Augmentation du capital social émis de la Société pour le porter de cent soixante-deux millions neuf cent quarante-deux mille sept cents quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 162.942.780,-) à cent soixante-quatre millions cinquante-trois mille huit cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 164.053.890,-) par l'émission de trente-sept (37) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de trente mille trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.030,-) chacune.

B. Souscription et libération des parts à émettre par COASTALVISTA LIMITED par l'apport en nature de la totalité des actifs et passifs de COASTALVISTA LIMITED et modification consécutive de l'article 5 des statuts.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société pour le porter de cent soixante-deux millions neuf cent quarante-deux mille sept cents quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 162.942.780,-) à cent soixante-quatre millions cinquante-trois mille huit cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 164.053.890,-) par l'émission de trente-sept (37) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de trente mille trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.030,-) chacune, devant être souscrites par COASTALVISTA LIMITED, une société constituée sous le droit anglais et gallois, ayant son siège social au Ludgate House, 245 Blackfriars Road, SE1 9UY London («COASTALVISTA»).

Avec l'accord des associés de la Société, les nouvelles parts sociales auxquelles il est fait référence ci-dessus ont été souscrites et entièrement libérées ensemble avec une prime d'émission par COASTALVISTA, représentée par conformément à une procuration datée du

Les apports faits en contrepartie de l'émission de parts sociales dans la Société par COASTALVISTA représentent tous ses actifs et passifs (y compris, en vue d'éviter tout équivoque, tous actifs et/ou passifs qui pourraient être découverts plus tard) (universalité) (la fraction restante étant allouée à UNM HOLDINGS, S.à r.l. tel que exposé ci-après, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg) (UNMH, S.à r.l.) et, tels que décrits ci-après et mentionnés par ailleurs dans un bilan de Coastalvista également repris ci-après:

- 964.142 actions de USD 0,01 chacune de LIGHT READING, une société constituée sous le droit de Delaware ayant son principal établissement au 32, Avenue of the Americas, 21st Floor, New York, NY 10013;

- 10 actions sans valeur nominale de SHORECLIFF HOLDINGS LLC, une société constituée sous le droit de Delaware ayant son principal établissement au 1201 North Orange Street, Suite 781, Wilmington, DE 19801;

- une dette intragroupe envers UNITED BUSINESS MEDIA SHELF CO NO. 8 LIMITED, une société constituée sous le droit anglais et gallois, ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, SE1 9UY Londres, pour un montant total de USD 5.451,-;

- une créance intragroupe envers UNITED FINANCE LIMITED, une société constituée sous le droit anglais et gallois, ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, SE1 9UY Londres, pour un montant total de USD 20.000.000,-.

Les apports faits à la Société ont été évalués à vingt-trois mille cinq cent cinquante-neuf huit cent quarante-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 23.559.845,-), dont un million cent onze mille cent dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.111.110,-) sont alloués au capital social, le solde étant alloué à la prime d'émission.

Sur la prime d'émission, seront prélevés cent onze mille cent onze dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 111.111,-) qui seront affectés à la réserve légale.

Les apports en nature décrits ci-dessus ont été évalués par le conseil de gérance conformément à un rapport daté du 18 juillet 2006 qui restera annexé à cet acte et sera soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Cet apport, ensemble avec la fraction restante des actifs et passifs qui sont simultanément apportés en nature à UNMH, S.à r.l. contre émission de parts sociales nouvelles dans UNMH, S.à r.l., constituent tous ses actifs et passifs tels que définis à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Tous ces actifs et passifs apportés (intégralité de patrimoine) sont documentés par le bilan de la société apporteuse, COASTALVISTA, en date de ce jour 18 juillet 2006, lequel bilan restera ci-annexé, signé par un gérant et ci-après reproduit de sorte à faire partie intégrante du présent acte. La partie des actifs et passifs apportés à la Société ont par ailleurs fait l'objet d'un rapport d'évaluation du conseil de gérance, signé par les parties comparantes, lequel rapport restera ci-annexé pour être soumis avec lui à l'enregistrement; le reste des actifs et passifs de COASTALVISTA sont apportés à UNMH, S.à r.l., tel qu'exposé dans un rapport annexé à l'acte de constitution de UNMH en même date des présentes.

97783

Apport

Description	COASTALVISTA Comptes en EUR
Investissement dans des filiales - LIGHT READING INC.	27.452.960
Investissement dans des filiales - SHORECLIFF	8.200.000
Créance Intra-groupe envers UFL.	200.000.0000
Créance Intra-Groupe envers UBMG.	2
Dettes Intra-groupe envers UBM SHELFNO NO. 8	(5.451)
Dettes Intra-groupe envers UN HOLDINGS	(10.903)
	235.636.608
Capital social	4
Prime d'émission	235.636.604
	235.636.608

Contrepartie

Trente sept (37) parts sociales de la Société avec une valeur nominale de trente mille trente dollars de Etats-Unis d'Amérique (USD 30.030,-) chacune émises avec une prime d'émission de vingt-deux millions trois cent trente-sept mille six cent vingt-quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 22.337.624,-) et cent onze mille cent onze dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 46.210.060,-) étant alloués à la réserve légale.

Preuve du transfert des apports à la Société a été donnée au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation précitée du capital social, il est décidé de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

«Le capital de la Société est fixé à cent soixante-quatre millions cinquante-trois mille huit cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 164.053.890,-), représenté par cinq mille quatre cent soixante trois (5.463) parts sociales, ayant une valeur nominale de trente mille trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.030,-) chacune.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes sont évalués à 6.200,- EUR.

En raison de l'apport de la totalité des actifs et passifs (rien n'étant retenu ou exclu) de COASTALVISTA LIMITED, une société constituée sous le droit anglais et gallois, à la Société, le notaire se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture des présentes les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire.

Signé: D. Bosje, K. Panichi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 6, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme à l'original, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

J. Elvinger.

(097865.3/211/228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

CMP HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 69.946.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43484 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(097866.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

EUROSAPIENCE ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 109.995.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097020.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

97784

KRYPTOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 110.363.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097022.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 95.849.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097023.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 86.644.

Le bilan au 18 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

Pour la société

ATOZ S.A.

Signature

(097050.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 86.644.

Le bilan au 23 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

Pour la société

ATOZ S.A.

Signature

(097094.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 86.644.

Le bilan au 9 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

Pour la société

ATOZ S.A.

Signature

(097075.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

AAM INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: USD 20,000.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 116.477.

In the year two thousand six, on the 4th of August.
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

AMERICAN AXLE & MANUFACTURING, INC., a corporation incorporated under the laws of Delaware, with registered office at c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, United States of America 19801 and its corporate headquarters at One Dauch Drive, Detroit, Michigan, United States of America 48211-1198,

here represented by Mr Christopher Jenner, chartered accountant, with professional address at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of a proxy signed in Detroit on July 31, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of AAM INTERATIONAL, S.à r.l., with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under no. 116.477 (the «Company»), incorporated by a deed of M^e Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, dated May 9th, 2006, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and which articles of association have not been amended since.

II. The Company's share capital is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) represented by four hundred (400) shares of fifty United States Dollars (USD 50) each, all subscribed and fully paid.

III. The sole shareholder resolved to increase the share capital by an amount of one million nine hundred eighty-eight thousand six hundred United States Dollars (USD 1,988,600) to raise it from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) to two million eight thousand six hundred United States Dollars (USD 2,008,600) by creation and issue of thirty-nine thousand seven hundred seventy-two (39,772) new shares of fifty United States Dollars (USD 50) each, such shares to be fully paid up in par value, with a share premium of sixteen United States Dollars (USD 16).

Subscription - Payment

AMERICAN AXLE & MANUFACTURING, INC., aforementioned, through its proxyholder, declared to subscribe to the thirty-nine thousand seven hundred seventy-two (39,772) new shares with nominal value of fifty United States Dollars (USD 50) and fully pay them up in the amount of one million nine hundred eighty-eight thousand six hundred United States Dollars (USD 1,988,600) together with a share premium of a total amount of sixteen United States Dollars (USD 16) by contribution in kind valued at one million nine hundred eighty-eight thousand six hundred sixteen United States Dollars (USD 1,988,616) consisting in 1% of the interests of AAM MEXICO HOLDINGS LLC (the «LLC»), a Delaware limited liability company, valued at one million nine hundred eighty-eight thousand six hundred sixteen United States Dollars (USD 1,988,616).

Evidence of the contribution of the LLC interests has been given to the undersigned notary public by a copy of a contribution agreement entered into by and between the Company and AMERICAN AXLE & MANUFACTURING, INC., aforementioned.

Said contribution agreement, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary public, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The total value of the contribution is declared to be one million nine hundred eighty-eight thousand six hundred sixteen United States Dollars (USD 1,988,616). The managers of the Company expressly resolved to accept the value of one million nine hundred eighty-eight thousand six hundred sixteen United States Dollars (USD 1,988,616) and the valuation method in a board meeting of the Company held on July 31, 2006.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The capital is set at two million eight thousand six hundred United States Dollars (USD 2,008,600) represented by forty thousand one hundred seventy-two (40,172) shares of fifty United States Dollars (USD 50) each, entirely paid in.»

V. The sole shareholder resolved to include in Articles 6 and 10 of the articles of incorporation of the Company a specific clause, stapling any convertible instruments issued by the Company and the shares of the Company.

VI. In order to formalize this stapling clause, Article 6 and 10 of the articles of incorporation of the Company are completed and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6. paragraph 2.** Any convertible instruments issued by the Company shall refer to a specific number of shares and be subscribed by the shareholder of the Company holding such number of shares. In the event any shareholder surrenders shares in the capital of the Company pursuant to a redemption, such shareholder is obliged to surrender the same proportion of convertible instruments hold by him which are issued in reference to such number of shares, if any, to the Company and this latter is obliged to redeem the said convertible instruments, if any, in accordance with the terms and conditions of the concerned convertible instruments.»

«**Art. 10. paragraph 3.** Any shareholder who transfers respectively one or more of his ordinary shares in the capital of the Company to another person is obliged to transfer a same proportion of convertible instruments, which are issued in reference to such number of shares, if any, to that same person, in accordance with the applicable terms and conditions of the concerned convertible instruments».

VII. The sole shareholder resolved to create a new category of manager, named category C.

VIII. In order to formalize the powers of the category C manager, Article 12, paragraph 1, 6 and 9 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 12. paragraph 1.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, a minimum of three is necessary. They will then constitute a board of managers, composed of manager(s) of category A, of manager(s) of category B and of one manager of category C.

Art. 12. paragraph 6. In case of plurality of managers, the Company will be validly committed towards third parties by the joint signature of two managers, with necessarily the signature of one category A and the category C manager.

Art. 12. paragraph 9. In case of plurality of managers, the board of managers can validly deliberate in the presence of at least a majority of category A managers, one category B manager and the category C manager. The resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented at the meeting, with necessarily a simple majority in each category of managers.»

IX. The sole shareholder resolved to appoint, for unlimited duration, as category C manager of the Company Mr Christopher Jenner, Chartered Accountant, born on November 11, 1944 in the United Kingdom, residing at 57A, rue John Grun, L-5619 Mondorf-les-Bains, Luxembourg.

X. The sole shareholder acknowledged that the board of managers is therefore composed as follows:

Category A managers:

- Mr Robin Kendrick, businessman, born on June 28th, 1964 in Dudley, West Midlands (United Kingdom), residing at 1264, Buckingham Road, Grosse Pointe, Michigan 48230, United States of America;
- Mr David C. Dauch, born in Lafayette, Indiana on May 27th, 1964, residing at 710 Lone Pine Road, Bloomfield Hills, MI 48304, United States of America;
- Mr Michael K. Simonte, born on January 20, 1960 in Grosse Pointe, Michigan, residing at 22526 Autumn Park Boulevard, Novi, Michigan 48374, United States of America.

Category B manager:

- Mr Romain Thillens, Licencié en Sciences Economiques et Sociales, born on October 30, 1952 in Wiltz (Grand Duchy of Luxembourg), residing at 10, avenue Nic. Kreins, L-9536 Wiltz, Grand Duchy of Luxembourg.

Category C Manager:

- Mr Christopher Jenner, Chartered Accountant, born on November 11, 1944, in the United Kingdom, residing at 57A, rue John Grun, L-5619 Mondorf-les-Bains, Luxembourg.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at 20,000 EUR.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatre août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AMERICAN AXLE & MANUFACTURING, Inc., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique 19801 et établissement principal au One Dauch Drive, Detroit, Michigan, 48211-1198, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Christopher Jenner, expert comptable, avec adresse professionnelle au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Detroit le 31 juillet 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de AAM INTERNATIONAL, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des

Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 116.477 (ci après «la Société»), constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 9 mai 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

II. Le capital social est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000) représenté par quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50) chacune, entièrement souscrites et libérées.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million neuf cent quatre-vingt-huit mille six cents dollars américains (USD 1.988.600) pour le porter de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000) à deux millions huit mille six cents dollars américains (USD 2.008.600) par la création et l'émission de trente-neuf mille sept cent soixante-douze (39.772) parts sociales nouvelles de cinquante dollars américains (USD 50) chacune, qui seront intégralement libérées avec une prime d'émission de seize dollars américains (USD 16).

Intervention - Souscription

AMERICAN AXLE & MANUFACTURING, INC., précitée, par son mandataire, déclare souscrire aux trente-neuf mille sept cent soixante-douze (39.772) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50) et les libérer intégralement au montant d'un million neuf cent quatre-vingt-huit mille six cents dollars américains (USD 1.988.600) avec une prime d'émission de seize dollars américains (USD 16), par apport en nature évalué à un million neuf cent quatre-vingt-huit mille six cent seize dollars américains (USD 1.988.616) consistant en 1% des parts d'intérêts d'AAM MEXICO HOLDINGS LLC (la «LLC»), une société constituée et régie par les lois de l'Etat du Delaware, évaluée à un million neuf cent quatre-vingt-huit mille six cent seize dollars américains (USD 1.988.616).

Preuve de l'apport des parts d'intérêts de la LLC a été donnée au notaire instrumentaire au moyen d'une copie du contrat d'apport signé entre la Société et AMERICAN AXLE & MANUFACTURING, INC., susmentionnée.

Ledit contrat d'apport, après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera joint au présent acte pour être enregistré auprès des autorités.

La valeur totale de l'apport est déclaré être un million neuf cent quatre-vingt-huit mille six cent seize dollars américains (USD 1.988.616). Les gérants de la Société ont expressément accepté la valeur d'un million neuf cent quatre-vingt-huit mille six cent seize dollars américains (USD 1.988.616) et la méthode d'évaluation lors d'un conseil de gérance tenu le 31 juillet 2006.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à deux millions neuf huit mille six cents dollars américains (USD 2.008.600) représenté par quarante mille cent soixante-douze (40.172) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars américains (USD 50) chacune, entièrement libérées.»

V. L'associé unique décide d'inclure dans les articles 6 et 10 des statuts de la Société une clause spécifique, fixant tout instrument convertible émis par la Société aux parts sociales de la Société.

VI. Dans le but de formaliser cette clause spécifique, les articles 6 et 10 des statuts de la Société sont complétés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. paragraphe 2.** Tout instrument convertible émis par la Société fera référence à un nombre spécifique de parts sociales et sera souscrit par l'associé de la Société détenant ce nombre de parts sociales. Dans l'hypothèse où un associé cède des parts sociales du capital de la société suite à un rachat, cet associé est obligé de céder la même proportion d'instruments convertibles qu'il détient et qui sont émis en référence à ce nombre de parts sociales, le cas échéant, à la Société et cette dernière est obligée de racheter lesdits instruments convertibles, le cas échéant, conformément au termes et conditions des instruments convertibles visés.»

«**Art. 10. paragraphe 3.** Tout associé qui transfère respectivement une ou plusieurs de ses parts sociales ordinaires du capital de la Société à une autre personne est obligé de transférer la même proportion d'instruments convertibles qui sont émis en référence à ce nombre de parts sociales, le cas échéant, à la même personne, conformément aux termes et conditions des instruments convertibles visés.»

VII. L'associé unique décide de créer une nouvelle catégorie de gérant, appelée catégorie C.

VIII. Dans le but de formaliser les pouvoirs du gérant de catégorie C, l'article 12, paragraphes 1, 6 et 9 des statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

«**Art. 12. paragraphe 1.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, un minimum de trois est nécessaire. Ils constitueront alors un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie A, de gérant(s) de catégorie B et d'un gérant de catégorie C.

Art. 12. paragraphe 6. En cas de pluralité de gérants, la société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants, avec obligatoirement la signature d'un gérant de catégorie A et du gérant de catégorie C.

Art. 12. paragraphe 9. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance ne peut valablement délibérer qu'en présence d'au moins une majorité de gérant de catégorie A, d'un gérant de catégorie B et du gérant de catégorie C. Les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés avec obligatoirement une majorité simple dans chaque catégorie de gérants.»

IX. L'associé unique décide de donner mandat de gérant de catégorie C, pour une durée illimitée, à M. Christopher Jenner, expert comptable, né le 11 novembre 1944 en Grande-Bretagne, demeurant au 57A, rue John Grun, L-5619 Mondorf-les-Bains, Luxembourg.

X. L'associé unique constate que le conseil de gérance est composé dorénavant comme suit:

Gérants de catégorie A:

- M. Robin Kendrick, né le 28 juin 1964 à Dudley (Royaume-Uni), demeurant au 1264 Buckingham, Grosse Pointe, Michigan 48230, Etats-Unis d'Amérique;
- M. David C. Dauch, né à Lafayette, Indiana (Etats-Unis d'Amérique), le 27 mai 1964, demeurant au 710 Lone Pine Road, Bloomfield Hills, MI 48304, Etats-Unis d'Amérique;
- M. Michael K. Simonte, né le 20 janvier 1964 à Grosse Pointe, Michigan, (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 22526 Autum Park Boulevard, Novi, Michigan 48374, Etats-Unis d'Amérique.

Gérant de catégorie B:

- M. Romain Thillens, Licencié en Sciences Economiques et Sociales, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant au 10, Avenue Nic. Kreins, L-9536 Wiltz, Grand-Duché de Luxembourg.

Gérant de catégorie C:

- M. Christopher Jenner, expert comptable, né le 11 novembre 1944 en Grande-Bretagne, demeurant au 57A, rue John Grun, L-5619 Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 20.000 EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Jenner, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, vol. 29CS, fol. 35, case 11. – Reçu 15.545,65 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

J. Elvinger.

(098079.3/211/220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

AAM INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 116.477.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43735 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

J. Elvinger.

(098081.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

ILION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 86.616.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2006

Renouvellement du mandat des administrateurs pour une durée de 6 ans:

Monsieur Aniel Gallo, 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, né le 6 février 1962 à Torre Annunziata;

Madame Mireille Masson, 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, née le 13 juin 1966 à Ougrée;

Monsieur Frédéric Leroy, 44/B4, avenue de Broqueville, B-1200 Bruxelles.

FIDUCIAIRE GALLO & ASSOCIES (LUXEMBOURG) S.A., R.C. Luxembourg B 61.096, 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, démissionne de sa fonction de commissaire aux comptes.

FIDUCIAIRE & EXPERTISES (LUXEMBOURG) S.A., R.C. Luxembourg B 70.909, 53, route d'Arlon, L-8211 Mamer, est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Pour extrait sincère et conforme

Le bureau

I. Deschuytter / S. Paché / S. Livoir

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11756. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097331.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

97789

BERANIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 100.054.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097025.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

AD VALLEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 74.446.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097027.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 86.645.

Le bilan au 18 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

Pour la société

ATOZ S.A.

Signature

(097079.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 86.645.

Le bilan au 23 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BO01912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

Pour la société

ATOZ S.A.

Signature

(097080.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 86.645.

Le bilan au 9 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

Pour la société

ATOZ S.A.

Signature

(097082.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

KATLA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 30,000.

Registered office: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 119.209.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of August.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. YUCCA GLOBAL S.A., an International Business Company incorporated and organized under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Companies of the British Virgin Islands under number 586675, duly represented by Cécile Henlé, Attorney-at-Law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Panama on August 21, 2006; and

2. WHITESAND INVEST LTD., an International Business Company incorporated and organized under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Companies of the British Virgin Islands under number 573204,

duly represented by Cécile Henlé, prenamed,
by virtue of a power of attorney given in Panama on August 21, 2006.

Such proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder, acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. YUCCA GLOBAL S.A. and WHITESAND INVEST LTD. are the shareholders (the Shareholders) of KATLA INVESTMENTS S.A., an International Business Company incorporated and organized under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of companies of the British Virgin Islands under the number 592072 (the Company).

II. By a resolution of the board of directors of the Company validly adopted on August 21, 2006, a copy of which shall remain annexed to the present deed, the Company resolved to transfer its registered office, the principal establishment and the place of effective management from Tortola, in the British Virgin Islands, to the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with immediate effect without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. All formalities required under the laws of the British Virgin Islands to give effect to that resolution have been duly performed.

III. The Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to transfer the registered office, the principal establishment and the place of effective management of the Company from the British Virgin Islands to the City of Luxembourg with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. The Shareholders further declare that all formalities required under the laws of the British Virgin Islands to give effect to such transfer have been duly performed.

Second resolution

The Shareholders (i) resolve that the Company adopts the form of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) with the name KATLA INVESTMENTS, S.à r.l., (ii) accept the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office, the principal establishment and the place of effective management of the Company to the City of Luxembourg and that the Company shall as from the date of the present deed be subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Third resolution

The Shareholders approve the opening balance sheet of the Company as of August 21, 2006, a copy of which shall remain attached to the present deed.

Fourth resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Shareholders resolve to amend and completely restate the articles of association of the Company (the Articles) so as to conform them to the Luxembourg law as a consequence of the Company's acceptance of the Luxembourg nationality as specified in the second resolution, with the Company having a share capital of thirty thousand Euro (EUR 30,000) divided into six hundred (600) shares with a par value of fifty Euro (EUR 50) each and reallocation of shares following consolidation of number of shares in issue.

The restated Articles shall read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There exists a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name KATLA INVESTMENTS, S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. By a resolution of the board of managers of the Company, branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or economic or social events have occurred or are imminent and that these events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at thirty thousand Euro (EUR 30,000), represented by six hundred (600) shares in registered form with a par value of fifty Euro (EUR 50) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3. The Company may redeem its own shares. The decision to redeem the Company's own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital and shall automatically entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares. If the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved to the general meeting of shareholders by the Law or the present Articles fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the sole manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or videoconference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signatures of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. If the Company is held by a single shareholder, this shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and end on the thirty-first day of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts shall be established, and the single manager or, as the case may be, the board of managers shall prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the manager(s), the statutory auditor(s) (if any) and shareholders toward the Company.

14.3. The balance sheet and the profit and loss account shall be submitted for approval to the general meeting of shareholders who shall vote specifically as to whether discharge is given to the board of managers and, if applicable, the statutory auditor.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses, represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the sole manager or, as the case may be, the board of managers;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year after the continuation of the Company in Luxembourg, which begins on the date of the present deed, ends in Luxembourg on December 31st, 2006.

Reallocation of shares

As a result of the consolidation of the number of shares representing the share capital, each shareholder shall receive one (1) share in exchange for twenty-five (25) shares originally held.

As a result, the share capital has been allocated as follows:

- YUCCA GLOBAL S.A., represented as stated above: three hundred (300) shares in registered form, with a par value of fifty Euro (EUR 50) each; and

- WHITESAND INVEST LTD., represented as stated above: three hundred (300) shares in registered form, with a par value of fifty Euro (EUR 50) each.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to acknowledge the resignation, effective at the date of the deed, of the three (3) directors, Mrs Jaqueline Alexander, Mrs Carmen Wong and Mr George Allen, and to grant to each full discharge for the performance of his/her duties as director of the Company.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to appoint the following persons with effect as of this deed as managers of the Company for an unlimited duration:

- Mrs Sonja Linz, Company Director, born in Bettembourg (Luxembourg), on April 10, 1958, with address at L-3254 Bettembourg, 179, route de Luxembourg;

- Mr Pascal Noël, Company Director, born in Thionville (France), on May 31st, 1962, with address at L-1353 Howald, 27, rue Père Conrad; and

- Mr Georges Deitz, Company Director, born in Luxembourg, on June 8, 1958, with address at L-1411 Luxembourg, 11, rue des Dahlias.

Seventh resolution

The Shareholders resolve to establish the registered office, the principal establishment and place of effective management of the Company at L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

Declaration

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et unième jour du mois d'août.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. YUCCA GLOBAL S.A., une société constituée et organisée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée auprès du registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques (Registrar of Companies) sous le numéro 586675, dûment représentée par Cécile Henlé, Avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise à Panama, le 21 août 2006; et

2. WHITESAND INVEST LTD., une société constituée et organisée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée auprès du registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques (Registrar of Companies) sous le numéro 573204, dûment représentée par Cécile Henlé, préqualifiée, en vertu d'une procuration émise à Panama, le 21 août 2006.

Lesdites procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. YUCCA GLOBAL S.A. et WHITESAND INVEST LTD sont les associés (les Associés) de KATLA INVESTMENTS S.A., une société constituée et organisée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée auprès du registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques (Registrar of Companies) sous le numéro 592072 (la Société).

II. Par résolution du conseil d'administration de la Société valablement adoptée le 21 août 2006, une copie de laquelle restera annexée au présent acte, la Société a décidé de transférer son siège social, son principal établissement et le lieu de gestion effective de Tortola, Iles Vierges Britanniques, à Luxembourg-Ville, avec effet immédiat, sans dissolution de la société mais au contraire, avec complète continuation de sa personnalité juridique. Toutes les formalités requises par le droit des Iles Vierges Britanniques afin de donner effet à cette décision ont d'ores et déjà été accomplies.

Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de transférer le siège social, le principal établissement et le lieu de gestion effective de la Société des Iles Vierges Britanniques vers la ville de Luxembourg avec effet immédiat, sans que soit dissoute la Société mais, au contraire, avec une complète continuité légale et statutaire. Les Associés déclarent en outre que toutes les formalités requises selon les lois des Iles Vierges Britanniques afin de donner effet à un tel transfert, ont été dûment remplies.

Deuxième résolution

Les Associés (i) décident que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée avec le nom KATLA INVESTMENTS, S.à r.l., (ii) acceptent la nationalité luxembourgeoise comme résultant du transfert du siège social, du principal établissement et du lieu de gestion effective de la Société vers la ville de Luxembourg et que la Société sera, à compter de la date du présent acte, soumise aux lois du Grand-Duché du Luxembourg.

Troisième résolution

Les Associés approuvent le bilan d'ouverture de la Société au 21 août 2006 dont une copie restera attachée au présent acte.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident d'amender et de reformuler complètement les statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec les lois du Luxembourg.

Les Statuts de la Société se liront comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination KATLA INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et tout autre risque.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à trente mille euros (EUR 30.000), représenté par six cents (600) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3. La Société pourra procéder au rachat de ses propres parts sociales. La décision de racheter les parts sociales de la Société sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent (100%) du capital social et entraînera automatiquement une réduction du capital social par l'annulation de toutes les parts sociales rachetées. Si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables suffisantes sont disponibles quant au surplus du prix de rachat.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales émises.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société, conformément aux dispositions de la Loi, où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) nommé(s) par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Aucune convocation préalable n'est requise si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par courrier ou télécopie ou tous autres moyens électroniques de communication, y compris le courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par la simple signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par les signatures conjointes de deux gérants de la Société ou par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. Si la Société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, que ce soit par courrier, télécopie ou tous autres moyens de communication électronique, y compris par courrier électronique, une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsqu'il n'y a pas plus de vingt-cinq associés, les décisions des associés peuvent être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télécopie, soit tous autres moyens de communication électronique, y compris le courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant ensemble au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance prépare un bilan avec l'indication des valeurs actives et passives de la Société, auquel est annexé un sommaire de tous ses engagements et des dettes du/des gérants et associés à l'égard de la Société et un compte des pertes et profits.

14.3. Le bilan et le compte des profits et pertes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des associés qui devront spécialement voter pour donner décharge au conseil de gérance, et, le cas échéant, au commissaire.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net de la société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus qui leur sont confiés par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social, après continuation de la Société à Luxembourg, débutera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2006.

Réallocation des parts sociales

En conséquence de la consolidation du nombre de parts sociales représentant le capital social, chaque associé recevra une (1) part sociale en contrepartie de vingt-cinq (25) parts sociales originellement détenues.

En conséquence, le capital social a été alloué comme suit:

- YUCCA GLOBAL S.A., représentée comme mentionné ci-dessus, trois cents (300) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune; et
- WHITESAND INVEST LTD., représentée comme mentionné ci-dessus, trois cents (300) parts sociales sous forme nominative, avec une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune.

Cinquième résolution

Les Associés prennent acte de la démission, effective à la date de la présente assemblée, des trois (3) administrateurs, Mme Jacqueline Alexander, Mme Carmen Wong et M. George Allen et leur accordent pleine décharge pour l'accomplissement de leur mandat d'administrateur de la Société.

Sixième résolution

Les Associés décident de nommer les personnes suivantes, avec effet immédiat, en tant que gérants de la Société pour une durée illimitée:

- Madame Sonja Linz, administrateur de sociétés, né à Bettembourg (Luxembourg), le 10 avril 1958, dont l'adresse est à L-3254 Bettembourg, 179, route de Luxembourg;
- M. Pascal Noël, administrateur de sociétés, né à Thionville (France), le 31 mai 1962, dont l'adresse est à L-1353 Howald, 27, rue Père Conrad; et
- Monsieur Georges Deitz, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 8 juin 1958, dont l'adresse est à L-1411 Luxembourg, 11, rue des Dahlias.

Septième résolution

Les Associés décident d'établir le siège social, le principal établissement et lieu de gestion effective de la Société au L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, certifie par les présentes qu'à la demande du mandataire des parties comparantes, le présent acte a été rédigé en anglais, suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Henlé, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, vol. 29CS, fol. 49, case 6. – Reçu 5.243,62 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

A. Schwachtgen.

(099911.3/230/511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

CRD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4467 Soleuvre, 82, rue de Limpach.

R. C. Luxembourg B 82.593.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(097030.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

DEBT INVEST, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 44.319.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(097121.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TRELUX CAPITAL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 22.363.

Constituée par-devant feu M^e Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 1984, acte publié au Mémorial C n° 38 du 8 février 1985, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 juillet 1990, publié au Mémorial C n° 30 du 28 janvier 1991, modifiée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 19 du 6 janvier 2000, modifiée par acte sous seing privé du 16 juillet 2001, publié au Mémorial C n° 413 du 14 mars 2002, modifiée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 502 du 29 mars 2002.

Le bilan au 31 août 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU03082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRELUX CAPITAL INVESTISSEMENTS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(098591.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

TOMKINS OVERSEAS FUNDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 86.643.

Le bilan au 18 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

Pour la société

ATOZ S.A.

Signature

(097084.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TOMKINS OVERSEAS FUNDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 86.643.

Le bilan au 23 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

Pour la société

ATOZ S.A.

Signature

(097085.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

ABF EUROPEAN HOLDINGS & CO SNC, Société en nom collectif.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 96.924.

Extrait des résolutions écrites daté du 9 mai 2006

Les managers ont décidé:

- De transférer le siège social de la société du 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097130.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TRELUX CAPITAL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 22.363.

Constituée par-devant feu M^e Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 1984, acte publié au Mémorial C n° 38 du 8 février 1985, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 juillet 1990, publié au Mémorial C n° 30 du 28 janvier 1991, modifiée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 19 du 6 janvier 2000, modifiée par acte sous seing privé du 16 juillet 2001, publié au Mémorial C n° 413 du 14 mars 2002, modifiée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 502 du 29 mars 2002.

Le bilan au 31 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU03083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRELUX CAPITAL INVESTISSEMENTS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(098594.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

97800

TOMKINS OVERSEAS FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 86.642.

Le bilan au 18 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

Pour la Société

ATOZ S.A.

Signature

(097090.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TOMKINS OVERSEAS FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 86.642.

Le bilan au 23 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

Pour la Société

ATOZ S.A.

Signature

(097091.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

S.C.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 54.777.

L'an deux mille six, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

Monsieur Roland Lieber, administrateur de sociétés, demeurant à B-Malmédy.

Lequel comparant a déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. Monsieur Roland Lieber, prénommé, est le seul associé de la société à responsabilité limitée S.C.L., S.à r.l., ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling, constituée suivant acte reçu par le notaire Léon Thomas dit Tom Metzler, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 9 mai 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 373 du 3 août 1996, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 17 octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1710 du 29 novembre 2002, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 13 juin 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1237 du 19 novembre 2005, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 février 2006, publié par extrait au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1191 du 20 juin 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 54.777, au capital social de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,00) chacune.

2. L'associé unique décide de changer l'objet social de la société et de modifier, par conséquent, l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise générale de constructions comprenant les travaux de maçonnerie, de bétonnage, de plafonnage, de façade, de charpente, de menuiserie, d'ébénisterie, de couverture, de ferblanterie et de carrelage, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.»

3. L'associé unique décide de nommer un gérant supplémentaire pour une durée indéterminée.

Est nommé gérant technique de la société pour les travaux de charpente, menuiserie et ébénisterie:

Monsieur Olivier Albert, employé, né à Kinshasa (République Démocratique du Congo), le 22 septembre 1963, demeurant à B-4540 Amay, 46, rue Marquesses.

Monsieur Roland Lieber, prénommé, est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée, pour ce qui concerne tous les autres travaux.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature conjointe des deux gérants pour ce qui concerne les travaux de charpente, de menuiserie et d'ébénisterie; pour tous les autres travaux, la société est engagée par la signature individuelle de Monsieur Roland Lieber, prénommé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Lieber, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, vol. 155S, fol. 29, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

E. Schlessler.

(097894.3/227/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

S.C.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 54.777.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

E. Schlessler.

(097895.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

CORTISA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 15.000.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01322, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour CORTISA HOLDING S.A.

H. de Graaf

Administrateur

(097097.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

CORTISA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 15.000.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01318, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour CORTISA HOLDING S.A.

H. de Graaf

Administrateur

(097098.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

CORTISA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 15.000.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01320, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour CORTISA HOLDING S.A.

H. de Graaf

Administrateur

(097102.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

SKYPE COMMUNICATIONS, Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 31,000.

Registered office: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre Dame.
R. C. Luxembourg B 100.468.

In the year two thousand and six, on the twelfth day of July.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SKYPE TECHNOLOGIES S.A., a Luxembourg société anonyme, having its registered office at 15, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 96.677, (the «Sole Shareholder»),

holding all the 310 (three hundred and ten) shares of a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each in SKYPE COMMUNICATIONS, Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 100.468, incorporated by deed of the notary Maître André Schwachtgen, residing in Luxembourg, on the 22nd of April 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») number 642, page 30772, dated 22 June 2004 (the «Company»).

The articles of incorporation of the Company have been amended for last time on 14 October 2005 by the notary public Maître Joseph Elvinger, prenamed, published in the Mémorial C, number 377, page 18064, dated 21 February 2006 (the «Articles»).

The Sole Shareholder is here represented by Flora Gibert, jurist, residing at Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 10 of the Articles and of article 200-2 of the Luxembourg consolidated law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»).

First resolution

The Sole Shareholder resolves to entitle the A Manager to bind the company by its sole signature.

Second resolution

The Sole Shareholder further resolves to amend the last paragraph of Article 7 of the Articles which shall read as follows:

«Vis-à-vis third parties the manager or each manager (in the case of a board of managers) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound, (i) in case there is only one manager, by sole signature of the A Manager, and (ii) in case of plurality of managers, by the sole signature of the A Manager, or by the co-signature of the A Manager and another manager, or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by any two the managers.»

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euro.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le douze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SKYPE TECHNOLOGIES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 15, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 96.677 («Associé Unique»),

détenant toutes les 310 (trois cent dix) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune dans SKYPE COMMUNICATIONS, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 100.468, constituée en vertu d'un acte reçu le 22 avril 2004 par le notaire Maître André Schwachtgen, de résidence à Luxembourg, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») numéro 642, page 30772, à la date de 22 juin 2004 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 14 octobre 2005 par le notaire Maître Joseph Elvinger, soussigné, publiés au Mémoriale C, numéro 377, page 18064, en date du 21 février 2006 (les «Statuts»).

L'Associé Unique ici représenté par Flora Gibert, juriste, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte et soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

L'Associé Unique adopte les résolutions écrites suivantes conformément aux dispositions de l'article 10 des Statuts et de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

Première résolution

L'Associé Unique décide de permettre au Gérant A d'engager la Société par sa signature individuelle.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le dernier paragraphe de l'article 7 des Statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

«Le gérant ou chacun des gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée (i) dans l'hypothèse où il n'y aura qu'un seul gérant, par la signature individuelle du Gérant A, et (ii) en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle du Gérant A ou par la signature conjointe du Gérant A et d'un autre gérant, ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par deux gérants.»

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite aux personnes comparantes dont le notaire connaît les noms, prénoms, états civils et résidences, les personnes susmentionnées ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 58, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

J. Elvinger.

(098073.3/211/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

SKYPE COMMUNICATIONS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre Dame.

R. C. Luxembourg B 100.468.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43417 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

J. Elvinger.

(098074.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

PREMIACORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 87.034.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Pour PREMIACORP S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(097139.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

EUROPEAN REAL ESTATE FINANCING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 85.670.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01311, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour EUROPEAN REAL ESTATE FINANCING COMPANY S.A., Société Anonyme

H. de Graaf

Administrateur

(097111.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

EUROPEAN REAL ESTATE FINANCING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 85.670.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01315, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour EUROPEAN REAL ESTATE FINANCING COMPANY S.A., Société Anonyme

H. de Graaf

Administrateur

(097104.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

DATACENTER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 41, Z.A. Am Bann.
R. C. Luxembourg B 77.200.

L'an deux mille six, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Manuel Marasi, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-3372 Leudelange, 41, Z.A. am Bann, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de la société anonyme DATACENTER LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Leudelange,

en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration prise en sa réunion de deux juin deux mille six.

Le procès-verbal de cette réunion restera, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1) La société anonyme DATACENTER LUXEMBOURG S.A. a été constituée suivant acte notarié, en date du 27 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 19 du 11 janvier 2001 et les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 5 mai 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 738 du 19 juillet 2004.

2) Le capital social de la société est actuellement fixé à cent quatre-vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros (186.485,- EUR), représenté par cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt-huit (149.188) actions de Catégorie A avec droit de vote (les «actions ordinaires») sans désignation de valeur nominale.

3) Conformément à l'article 3 des statuts, le capital autorisé est de six cent soixante-quinze mille euros (675.000,-) qui sera représenté par des actions de catégorie A ou/et des actions de catégorie B sans désignation de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera et à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires.

4) Par décision du 2 juin 2006, le Conseil d'Administration a décidé d'émettre 3.044 (trois mille quarante-quatre) actions nouvelles de catégorie B sans droit de vote et sans désignation de valeur nominale et d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 3.806 (trois mille huit cent six euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 186.485,- (cent quatre-vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros) à EUR 190.291,- (cent quatre-vingt-dix mille deux cent quatre-vingt-onze euros), émises avec une prime d'émission globale de EUR 46.194 (quarante-six mille cent quatre-vingt-quatorze euros).

Les 3.044 (trois mille quarante-quatre) actions nouvelles ont été toutes souscrites et entièrement libérées, de sorte que la somme de EUR 50.000,- (cinquante mille euros), faisant EUR 3.806 (trois mille huit cent six euros) pour le capital et EUR 46.194 (quarante-six mille cent quatre-vingt-quatorze euros) pour la prime d'émission, se trouve à la libre disposition de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et de la libération en espèces ont été présentés au notaire soussigné, qui le constate expressément.

5) A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social souscrit est fixé à cent quatre-vingt-dix mille deux cent quatre-vingt-onze euros (190.291,- EUR), représenté par cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt-huit (149.188) actions de Catégorie A avec droit de vote (les «actions ordinaires») sans désignation de valeur nominale et trois mille quarante-quatre (3.044) actions de catégorie B sans désignation de valeur nominale.»

Evaluation des frais

Le comparant évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de EUR 1.800,-.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Marasi, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 28 juillet 2006, vol. 437, fol. 80, case 11. – Reçu 500 euros.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2006.

H. Hellinckx.

(097901.3/242/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

DATACENTER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 41, Z.A. Am Bann.

R. C. Luxembourg B 77.200.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2006.

H. Hellinckx.

(097903.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

STUGALUX CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2316 Luxembourg, 112, boulevard Général Patton.

R. C. Luxembourg B 34.563.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature.

(097131.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

ANDROCLES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 84.323.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivant de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- CMS MANAGEMENT SERVICES S.A.
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT02830. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099364.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

STUGALUX PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 98.515.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature.

(097132.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

STUGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2316 Luxembourg, 112, boulevard Général Patton.
R. C. Luxembourg B 11.348.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature.

(097134.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

EVRAZ GROUP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 105.615.

In the year two thousand six, on the seventh day of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Judit Stern, lawyer, residing professionally at 4, place de Paris, L-1011 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting as the representative of the board of directors of EVRAZ GROUP S.A.

An excerpt of the minutes of this meeting, initialled *ne varietur* by the appearer and the notary, will remain annexed to present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearer has required the undersigned notary to state his declaration as follows:

The company EVRAZ GROUP S.A. (the «Company»), having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, under number B 105.615, incorporated by deed of M^e Paul Frieders, notary, on the 31st day of December 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 440, page 21116 dated 12 May 2005 (the «Mémorial»).

1. The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 234,022,438 (two hundred and thirty-four million twenty-two thousand four hundred and thirty-eight Euro) and is divided into 117,011,219 (one hundred and seventeen million eleven thousand two hundred and nineteen) shares of EUR 2 (two Euro) each.

2. Pursuant to article 5 of the articles of association of the Company, the un-issued but authorised capital of the Company is set at EUR 314,408,652 (three hundred and fourteen million four hundred and eight thousand six hundred and fifty-two), represented by 157,204,326 (one hundred and fifty-seven million two hundred and four thousand three hundred and twenty-six) shares of EUR 2 (two Euro) each, to be used in order to issue further shares with or without an issue premium.

The board of directors is authorised, during a period ending five years after the date of publication of the notarial deed dated 17 May 2005, to issue shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it is in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within the limits of the authorised capital as described here above.

3. By circular resolutions of the board of directors dated 25 May 2006, it was resolved to increase the corporate capital of the Company and issue up to 2,422,989 (two million four hundred and twenty-two thousand nine hundred and eighty-nine) new shares effective on the date of the subscription and payment and subject to receipt by the Company of the subscription and payment of such new shares to be issued to BNY NOMINEES LIMITED, One Canada Square, London E14 5AL (the «Shareholder»). The company has received the subscription of 2,298 (two thousand two hundred and ninety-eight) new shares on 1st August 2006. The share capital is as a consequence increased by an amount of EUR 4,596 (four thousand five hundred and ninety-six Euro) in order to raise it from its current amount of EUR 234,022,438 (two hundred and thirty-four million twenty-two thousand four hundred and thirty-eight Euro) to EUR 234,027,034 (two hundred and thirty-four million twenty-seven thousand thirty-four Euro) by the issuance of 2,298 (two thousand two hundred and ninety-eight) new shares with a nominal value of EUR 2 (two Euro) each. The subscription price per each new share is of USD 43.50 (forty-three Dollar and fifty cents) whereof EUR 2 (two Euro) to be paid as par value on each new share and the remaining amount of EUR 32.09 (thirty-two Euro and nine cents) as valued below as share premium on each new share.

These 2,298 (two thousand two hundred and ninety-eight) new shares with a nominal value of EUR 2 (two Euro) of an aggregate amount of EUR 4,596 (four thousand five hundred and ninety-six Euro) and the global share premium of an aggregate amount of EUR 73,732.63 (seventy-three thousand seven hundred and thirty-two Euro and sixty-three

cents) have been fully paid-up in cash by the Shareholder so that the amount of USD 99,963 (ninety-nine thousand nine hundred and sixty-three Dollar) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary who expressly acknowledges it. The notary acknowledges that the above-mentioned amount is valued at EUR 78,328.63 (seventy-eight thousand three hundred and twenty-eight Euro and sixty-three cents) at the exchange rate fixed at EUR 1/USD 1.2762.

The justifying documents of such subscription have been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

4. As a consequence of the increase of the share capital of the Company, the subscribed share capital amounts to EUR 234,027,034 (two hundred and thirty-four million twenty-seven thousand thirty-four Euro) and is divided into 117,013,517 (one hundred and seventeen million thirteen thousand five hundred and seventeen) shares.

Article 5 of the articles of association of the Company shall consequently read as follows:

«The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 234,027,034 (two hundred and thirty-four million twenty-seven thousand thirty-four Euro), divided into 117,013,517 (one hundred and seventeen million thirteen thousand five hundred and seventeen) shares of EUR 2 (two Euro) each. In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of EUR 328,196,969 (three hundred and twenty-eight million one hundred and ninety-six thousand nine hundred and sixty-nine Euro) have been paid up.

The company shall have an authorized capital of EUR 314,408,652 (three hundred and fourteen million four hundred and eight thousand six hundred and fifty-two), represented by 157,204,326 (one hundred and fifty-seven million two hundred and four thousand three hundred and twenty-six) shares of two Euro (EUR 2) each.

The Board of Directors is hereby authorized to issue further shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it is in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period of five years as from the publication of the notarial deed of May 17, 2005.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the shareholders in general meeting from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association.

The Board of Directors is authorized to determine the conditions attaching to any subscription for the new shares from time to time.

The Board of Directors is authorized to issue such shares under and during the period referenced to in paragraph 3 of this article without the shareholders having any preferential subscription rights.

Within the above limitations, the Board of Directors is also authorised to issue options giving each a right to subscribe for one or more shares having a par value of two Euro (EUR 2) each, without reserving to the existing shareholders a preferential right of subscription. The Board of Directors is hereby authorised to issue said options in whole or in part from time to time, with or without an issue premium, within the limit of the authorised capital. The Board of Directors is authorised to determine the conditions under which the options will be granted.

The Board of Directors may subject the exercise of the options to such conditions as it in its discretion may determine, including restrictions as to disposal of the shares issued upon exercise of the option by an optionholder. The Board of Directors may determine the subscription price subject to article 26-5(1) of the law on commercial companies, and the price to be paid in consideration of the option, if any.

When the Board of Directors effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the Board is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.»

Prevailing version

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately [...].

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille six, le sept août.

Devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Judit Stern, avocate, résidant professionnellement au 4, place de Paris, L-1011 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du conseil d'administration de la société EVRAZ GROUP S.A.

Un extrait du procès-verbal de cette réunion restera, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

La société EVRAZ GROUP S.A. (la «Société»), ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 105.615, constituée suivant acte reçu par le notaire M^e Paul Frieders en date du 31 décembre 2004, dont les statuts ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 440, page 2116 en date du 12 mai 2005 (le «Mémorial»).

1. Le capital social de la Société est actuellement fixé à EUR 234.022.438 (deux cent trente-quatre millions vingt-deux mille quatre cent trente-huit euros) et est divisé en 117.011.219 (cent dix-sept millions onze mille deux cent dix-neuf) actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux euros) chacune.

2. Conformément à l'article 5 des statuts de la Société, le capital non émis mais autorisé est fixé à EUR 314.408.652 (trois cent quatorze millions quatre cent huit mille six cent cinquante-deux euros), représenté par 157.204.326 (cent cinquante-sept millions deux cent quatre mille trois cent vingt-six) actions de EUR 2 (deux euros) chacune, à utiliser pour l'émission d'actions supplémentaires avec ou sans prime d'émission.

Le conseil d'administration est autorisé, pour une période expirant à la date du cinquième anniversaire de la publication de l'acte notarié du 17 mai 2005, à émettre des actions supplémentaires avec ou sans prime d'émission pour porter le capital total de la Société au capital social autorisé total, en tout ou partie, de temps à autre, tel que pouvant être déterminé à sa discrétion et à accepter des souscriptions pour de telles actions dans les limites du capital autorisé tel que décrit ci-avant.

3. Par des résolutions circulaires du conseil d'administration en date du 25 mai 2006, il a été décidé d'augmenter le capital social de la Société et d'émettre jusqu'à 2.422.989 (deux millions quatre cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-neuf) nouvelles actions prenant effet à la date de souscription et de paiement et soumis à la réception par la Société de la souscription et du paiement de telles actions nouvelles à être émises pour BNY NOMINEES LIMITED, One Canada Square, London E14 5AL (l'«Actionnaire»). La Société a reçu la souscription de 2.298 (deux mille deux cent quatre-vingt-dix-huit) nouvelles actions le 1^{er} août 2006. Le capital social est par conséquent augmenté d'une somme de EUR 4.596 (quatre mille cinq cent quatre-vingt-seize euros) dans le but de le porter de sa somme actuelle de EUR 234.022.438 (deux cent trente-quatre millions vingt-deux mille quatre cent trente-huit euros) à EUR 234.027.034 (deux cent trente-quatre millions vingt-sept mille trente-quatre euros) par l'émission de 2.298 (deux mille deux cent quatre-vingt-dix-huit) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux euros) chacune. Le prix de souscription pour chaque action est de USD 43,50 (quarante-trois dollars et cinquante centimes) dont EUR 2 (deux euros) à payer comme valeur nominale de chaque nouvelle action et la somme restante de EUR 32,09 (trente-deux euros et neuf centimes) telle qu'évaluée ci-dessous comme prime d'émission de chaque nouvelle action.

Ces 2.298 (deux mille deux cent quatre-vingt-dix-huit) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 2 (deux euros) d'une somme totale de EUR 4.596 (quatre mille cinq cent quatre-vingt-seize euros) et la prime d'émission globale d'une somme totale de EUR 73.732,63 (soixante-treize mille sept cent trente-deux euros et soixante-trois centimes) ont été entièrement payées en espèce par l'Actionnaire, de sorte que le montant de USD 99.963 (quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-trois dollars) se trouve maintenant à disposition de la Société, dont preuve a été dûment faite au notaire, lequel le reconnaît expressément. Le notaire reconnaît que la somme mentionnée ci-dessus est évaluée à EUR 78.328,63 (soixante-dix-huit mille trois cent vingt-huit euros et soixante-trois centimes) au taux de change fixé à EUR 1/USD 1,2762.

Les documents justifiant cette souscription ont été produits au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

4. Suite à l'augmentation du capital social de la Société, le capital social souscrit s'élève à EUR 234.027.034 (deux cent trente-quatre millions vingt-sept mille trente-quatre euros) et est divisé en 117.013.517 (cent dix-sept millions treize mille cinq cent dix-sept) actions.

L'Article 5 des statuts de la Société se lira par conséquent comme suit:

«Le capital social est fixé à EUR 234.027.034 (deux cent trente-quatre millions vingt-sept mille trente-quatre euros), divisé en 117.013.517 (cent dix-sept millions treize mille cinq cent dix-sept) actions de EUR 2 (deux euros) chacune. Outre le capital émis, des primes d'émissions d'une somme totale de EUR 328.196.969 (trois cent vingt-huit millions cent quatre-vingt-seize mille neuf cent soixante-neuf euros) ont été payées.

La société a un capital autorisé de EUR 314.408.652 (trois cent quatorze millions quatre cent huit mille six cent cinquante-deux euros), représenté par 157.204.326 (cent cinquante-sept millions deux cent quatre mille trois cent vingt-six) actions de deux euros (EUR 2) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de nouvelles actions avec ou sans prime d'émission pour porter le capital total de la société au capital social autorisé total en tout ou en partie de temps à autre tel que pouvant être déterminé à sa discrétion et à accepter les souscriptions pour de telles actions dans une période de cinq ans à compter de la publication de l'acte notarié du 17 mai 2005.

La période ou l'étendue de ce pouvoir pourront être étendues par résolution des actionnaires en assemblée générale de temps à autre, de la façon requise pour la modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions attachées à toute souscription d'actions nouvelles de temps à autre.

Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de telles actions suivant et pendant la période à laquelle il est fait référence au paragraphe 3 de cet article sans que les actionnaires n'aient de droits préférentiels de souscription.

Dans les limites mentionnées ci-dessus, le Conseil d'Administration est également autorisé à émettre des options donnant chacune le droit de souscrire à une ou plusieurs actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2) chacune, sans réserver un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants. Le Conseil d'Administration est autorisé par les présentes à émettre lesdites options totalement ou partiellement, de temps en temps, avec ou sans prime d'émission.

sion, dans la limite du capital autorisé. Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions sous lesquelles les options seront accordées.

Le Conseil d'Administration peut soumettre l'exercice des options à telles conditions qu'il fixera à sa discrétion, y compris des restrictions quant à la cession des actions émises lors de l'exercice par un bénéficiaire de son option. Le Conseil d'Administration peut déterminer le prix de souscription conformément à l'article 26-5(1) de la loi sur les sociétés commerciales, et le prix à payer en échange de l'option, le cas échéant.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale réalisée par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions ci-dessus, le Conseil devra prendre les mesures nécessaires pour modifier le présent article afin de constater cette modification et le Conseil est autorisé à prendre toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.»

Version faisant foi

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes, est évalué à environ EUR [...].

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne prenant la parole, la séance est clôturée.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite à la personne comparante et dont le notaire connaît le nom, prénom, état civil et résidence, ladite personne comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: J. Stern, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, vol. 29CS, fol. 36, case 3. – Reçu 783,29 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

J. Elvinger.

(100487.3/211/201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

CORPORATE LAW & CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 66.442.

Je vous prie de bien vouloir prendre note de ma démission en tant qu'administrateur de la société CORPORATE LAW & CONSULTANTS S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

P.-E. Andersson.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07861. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097135.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

U.M.E. S.A. (UNION MANUFACTURIERE ET EUROPEENNE S.A.), Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 65.201.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 septembre 2006

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099380.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

GAUDIAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.423.325.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 99.573.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02445, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

(097143.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

DALIAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.364.250.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 99.347.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02443, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

(097145.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

MOLKO S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 119.096.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the seventh of August.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. LTA INVESTMENTS INC., with registered office at Arango/Orillac Building, East 654th Street, Panama, Republic of Panama, registered with the Panamanian Trade and Company Register under number Microjacket 521268, document 929263.

2. SOCIETE INDUSTRIELLE DE L'EST, with registered office at Arango/Orillac Building, East 654th Street, Panama, Republic of Panama, registered with the Panamanian Trade and Company Register under number Microjacket 521531, document 930291.

both companies here represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, employee, by virtue of two proxies established under private seal.

Said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in his hereabove stated capacities, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme», which the founding shareholders form between themselves:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form. There is formed, between the subscribers and all those who become owners of shares issued hereafter, a public limited liability Company «Société anonyme» (hereafter the «Corporation»), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Object. The purpose of the Corporation is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Corporation may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Corporation may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt which may be convertible and/or equity securities. The Corporation may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Corporation may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Corporation may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Corporation against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Corporation may carry out any commercial, financial, industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Corporation is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Corporation will have the name of MOLKO S.A.

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Corporation is established in Luxembourg City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a decision of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Board of Directors.

The Corporation may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, shares

Art. 6. Corporate capital

6.1. The corporate capital is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by three hundred ten (310) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, fully paid up.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the Shareholder.

6.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Corporation may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and reduction of capital. The capital may be changed at any time by a decision of the Shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 20 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Repurchase of own shares. The Corporation may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with the Law.

Chapter III. Management

Art. 9. Board of Directors. The Corporation is managed by a Board of Directors composed of at least three members, either shareholders or not.

The members of the Board might be split in two categories of Directors, respectively called «Category A Directors» and «Category B Directors».

The Directors are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of Shareholders which may at any time remove them.

The number of Directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the Shareholders.

Art. 10. Meetings of the Board of Directors

10.1. The Board of Directors may elect from among its members a chairman.

10.2. The Board of Directors convenes upon call by the chairman if any or upon request of any two Directors, as often as the interest of the Corporation so requires.

10.3. Written notice of any meeting of the Board of Directors of the Corporation shall be given to all Directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board of Directors of the Corporation. No such written notice is required if all the members of the Board of Directors of the Corporation are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each member of the Board of Directors of the Corporation. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by decision of the Board of Directors of the Corporation.

10.4. Any member of the Board of Directors of the Corporation may act at any meeting of the Board of Directors of the Corporation by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another director as his or her proxy.

10.5. Any Director may participate in a meeting of the Board of Directors of the Corporation by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

10.6. Notwithstanding the foregoing, a decision of the Board of Directors of the Corporation may also be passed in writing. Such decision shall consist of one or several documents containing the decisions and signed by each and every Director. The date of such decision shall be the date of the last signature.

Art. 11. Decisions of the Board of Directors. The Board of Directors may validly deliberate if a quorum of Directors is present or represented at such board meeting. A quorum shall be deemed to be present or represented if the majority of the Corporation's Directors is present or represented. Decisions taken by the Board of Directors shall require the vote of the majority of the directors present or represented. In case the Directors are split in two categories

ries, at least one Category A Director and one Category B Director shall be present or represented and at least one favorable vote of one category A Director and one Category B Director are required.

In the event that at any meeting the number of votes for and against a decision is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

Art. 12. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by the Law or by the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

Any litigation involving the Corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the Director delegated for this purpose.

Art. 13. Binding signatures. The Corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two Directors or by the sole signature of the Managing Director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 14 of the present Articles.

In case the Directors are split in two categories, the Corporation will obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Director and one Category B Director.

Art. 14. Day-to-day management. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Corporation to one or more Directors, who will be called Managing Directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Corporation or of a special branch to one or more Directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either Shareholders or not.

Art. 15. Liability - Indemnification. The Board of Directors assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Corporation.

The Corporation shall indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a Director or officer of the Corporation, or, at the request of the Corporation, of any other Corporation of which the Corporation is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Corporation is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such Director or officer may be entitled.

Art. 16. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Corporation and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Director or any officer of the Corporation has a personal interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Corporation who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Corporation shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director of the Corporation may have any personal interest in any transaction of the Corporation, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the next general meeting of shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s)

Art. 17. Powers of the General Meeting of the Shareholders. Any regularly constituted meeting of the Shareholders of the Corporation shall represent the entire body of Shareholders of the Corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Corporation.

Art. 18. Annual general meeting of the shareholders. The annual general meeting of the Shareholders of the Corporation shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Corporation or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the second Monday of the month of May of each year at 2 p.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the Shareholders of the Corporation may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board of Directors of the Corporation, exceptional circumstances so require.

Art. 19. Other meetings of the shareholders. Other meetings of the Shareholders of the Corporation may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 20. Procedure, vote

20.1. Each share is entitled to one vote.

20.2. Except as otherwise required by the Law or by these Articles, decisions at a meeting of the Shareholders of the Corporation duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

20.3. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, decisions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the Shareholders present or represented.

20.4. However, the nationality of the Corporation may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of the Shareholders and bondholders, if any.

20.5. A Shareholder may act at any meeting of the Shareholders of the Corporation by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex.

20.6. Any shareholder may participate in a meeting of the Shareholders of the Corporation by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

20.7. If all the shareholders of the Corporation are present or represented at a meeting of the shareholders of the Corporation, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Chapter V. Supervision

Art. 21. Statutory auditors. The operations of the Corporation shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux compte(s)). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of Shareholders of the Corporation which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of Shareholders of the Corporation with or without cause.

Chapter VI. Accounting Year, Allocation of Profits

Art. 22. Financial Year. The accounting year of the Corporation shall begin on the 1st and shall terminate on 31st of December of each year.

Art. 23. Appropriation of profits. After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation.

On the net profit, five percent (5.00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10.00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the Law.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Chapter VII. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. The Corporation may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of Shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.

Chapter VIII. Applicable Law

Art. 25. Applicable Law. All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Transitory provisions

1. The first accounting year shall begin on the date of formation of the Corporation and shall terminate on December 31st, 2006.

2. The first annual meeting of the Shareholders shall be held in 2007.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1. LTA INVESTMENTS INC.,	155 shares
2. SOCIETE INDUSTRIELLE DE L'EST.	155 shares
Total:	310 shares

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) is now available to the Corporation evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand euros.

Extraordinary general meeting

The abovenamed persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following decisions by unanimous vote:

1. The Corporation is administrated by three (3) directors.
2. The following are appointed as directors:
 - Sonja Linz, born in Bettembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on April 10th, 1958, with professional address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;
 - Pascal Noël, born in Thionville (France) on May 31st, 1962, with professional address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;
 - George Deitz, born in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on June 8th, 1958, with professional address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

3. The Company CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., with registered office at 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg is appointed as Statutory Auditor.

4. The terms of office of the Directors and Statutory Auditor will expire after the annual meeting of shareholders to be held for the approval of the annual accounts 2006.

5. The registered office of the Corporation is established at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

The undersigned notary who knows English states that on request of the persons appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will be binding amongst parties.

Whereof the present notarized deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, the same signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le sept août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. LTA INVESTMENTS INC., ayant son siège social à Arango/Orillac Building, East 654th Street, Panama, Republic of Panama, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Panama sous le numéro Microjacket 521268, document 929263.

2. SOCIETE INDUSTRIELLE DE L'EST, ayant son siège social à Arango/Orillac Building, East 654th Street, Panama, Republic of Panama, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Panama sous le numéro Microjacket 521531, document 930291.

tous deux ici représentés par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant ès dite qualité a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties déclarent constituer entre eux et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions émises ci-après une société anonyme qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts, convertibles ou non, et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination MOLKO S.A.

Art. 5. Siège social. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du Conseil d'Administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 6. Capital social.

6.1. Le capital social est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune, libérées intégralement.

Les actions peuvent être nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

6.2. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Rachat d'actions propres. La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Chapitre III. Administration

Art. 9. Conseil d'Administration. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les membres peuvent être ou non réparties en deux catégories, nommées respectivement «Administrateurs de Catégorie A» et «Administrateurs de Catégorie B».

Les administrateurs sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et sont toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.

10.1. Le Conseil d'Administration peut choisir parmi ses membres un président.

10.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président s'il y en a un ou sur convocation de deux Administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

10.3. Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration de la Société sera donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du Conseil d'Administration de la Société et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par téléfax, câble, télégramme ou télex. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration de la Société se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.4. Tout Administrateur pourra se faire représenter aux Conseil d'Administration de la Société en désignant par écrit soit en original, soit par téléfax, câble, télégramme ou télex un autre Administrateur comme son mandataire.

10.5. Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

10.6. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration de la Société peut également être prise par voie circulaire. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions signées par tous les membres du Conseil d'Administration de la Société. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 11. Décisions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement si un quorum d'Administrateurs est présent ou représenté à ce conseil. Ce quorum est réputé présent ou représenté si la majorité des Administrateurs de la Société est présente ou représentée. Les décisions prises par le Conseil d'Administration nécessitent le vote de la majorité des Administrateurs présents ou représentés. Dans l'éventualité où deux catégories d'administrateurs sont créés, au moins un administrateur de catégorie A et un administrateur de catégorie B devra être présent ou représenté et le vote affirmatif d'au moins un administrateur de catégorie A et un administrateur de catégorie B sont requis.

En cas de ballottage lors d'une réunion, le président de la réunion aura voix prépondérante.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration de la Société. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux Administrateurs, ou par la seule signature d'un Administrateur-Délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 14 des Statuts.

Si la Société est administrée par deux catégories d'Administrateurs, la Société sera obligatoirement liée par la signature conjointe d'un Administrateur de catégorie A et d'un Administrateur de catégorie B.

Art. 14. Gestion journalière. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs Administrateurs qui prendront la dénomination d'Administrateurs-Délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs Administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 15. Responsabilité, indemnisation. Les Administrateurs ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout Administrateur ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité d'Administrateur ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un actionnaire ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel Administrateur ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 16. Conflit d'intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, actionnaire, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, actionnaire, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'actionnaire unique ou des actionnaires au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Chapitre IV. Actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société, ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le deuxième lundi de mai de chaque année à quatorze heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration de la Société constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 19. Autres assemblée générale des actionnaires. Les autres assemblées générales des actionnaires de la Société pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 20. Procédure, vote

20.1. Chaque action donne droit à une voix.

20.2. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

20.3. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

20.4. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et des obligataires, s'il y en a.

20.5. Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire.

20.6. Tout actionnaire peut participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou actionnaires concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

20.7. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires de la Société, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Chapitre V. Surveillance

Art. 21. Surveillance. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le commissaire aux comptes sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

Le commissaire aux comptes sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Chapitre VI. Année Sociale, Répartition des bénéfices

Art. 22. Exercice social. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 23. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour-cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le Conseil d'Administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Chapitre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VIII. - Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. LTA INVESTMENTS INC.	155 actions
2. SOCIETE INDUSTRIELLE DE L'EST.	155 actions
Total:	310 actions

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euro (31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ deux mille Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. La Société est administrée par 3 Administrateurs.
2. Sont nommés administrateurs les personnes suivantes:
 - Sonja Linz, née à Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 10 avril 1958, ayant son adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;
 - Pascal Noël, né à Thionville (France) le 31 mai 1962, ayant son adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;
 - George Deitz, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 8 juin, 1958, ayant son adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
3. La société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes.
4. Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire approuvant les comptes annuels de l'année 2006.
5. Le siège social de la Société est établi au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, vol. 29CS, fol. 37, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

J. Elvinger.

(098867.3/211/496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

ACFI S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 40.986.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 septembre 2006.

Pour ACFI S.A.H.

J. Reuter

(097146.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

VROKOLUX, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 215.000.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 90.315.

Il résulte des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 17 août 2006 que:

- Le siège social de la Société est transféré au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, avec effet au 1^{er} avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00617. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097295.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

CANARIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 119.076.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société WABACO HOLDING LIMITED, ayant son siège social à Vashiotis Business Center, 1, Iakovou Tompazi street, CY-3107 Limassol, Chypre,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Limassol, le 7 août 2006.

2) La société UZNIA LIMITED, ayant son siège social à Vashiotis Business Center, 1, Iakovou Tompazi street, CY-3107 Limassol, Chypre,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Limassol, le 7 août 2006.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les parties comparaisant et par le notaire soussigné, seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Les comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CANARIA, S.à r.l.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg d'un commun accord entre les associés.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommés par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé par dix mille (10.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.**Art. 4.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont par contre cessibles à des tiers, non-associés qu'avec l'accord unanime préalable des associés.**Art. 5.** La Société est administrée par deux gérants au moins, associés ou non, nommés et révoqués par les associés.

Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée et ont le pouvoir d'engager valablement la société par leur signature conjointe à deux.

Art. 6. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.**Art. 7.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde de ce compte, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital.

Le surplus du bénéfice net est réparti entre les associés. Toutefois, les associés pourront décider à la majorité fixée par les lois afférentes que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Art. 8. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2007.

Souscription et libération

Le comparant précité a souscrit aux parts sociales créées de la manière suivante:

1) WABACO HOLDING LIMITED, préqualifiée, sept mille cinq cents parts sociales	7.500
2) UZNIA LIMITED, préqualifiée, deux mille cinq cents parts sociales	2.500
Total: dix mille parts sociales	10.000

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Assemblée constitutive

Et, à l'instant, les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- a) Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- b) Monsieur Sébastien Graviere, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- c) Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Lesquels pourront valablement engager la Société par leur signature conjointe à deux.

2) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Koeune, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, vol. 154S, fol. 98, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

J. Elvinger.

(098310.3/211/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

AGENCE EUROPÉENNE DE PRESTATIONS COMMERCIALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 101.628.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097184.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

B.M.T. S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 20.966.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 septembre 2006.

Pour B.M.T. S.A.H.

J. Reuter

(097148.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

**NEW SKIES SATELLITES HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: USD 560,455.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 108.096.

In the year two thousand and six, on the thirty-first of July.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

SES HOLDINGS (NETHERLANDS) B.V., a private company with limited liability, organized under the laws of The Netherlands, whose corporate seat is at The Hague, The Netherlands and whose business address is at 2517 KR The Hague, Rooseveltplantsoen 4, The Netherlands (the «Sole Shareholder»),

duly represented by Gildas Le Pannéer, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 31st, 2006.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxy-holder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the Sole Shareholder of NEW SKIES SATELLITES HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 108.096, incorporated pursuant to a deed of M^e Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on April 27, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 991 dated November 4, 2005, the articles of incorporation of which having been last modified on November 14, 2005 pursuant to a deed of the undersigned notary published on April 15, 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 770.

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to decrease the share capital of the Company from its current amount of five hundred and sixty thousand four hundred and fifty-five US Dollars (USD 560,455) down to forty-nine thousand nine hundred eighty US Dollars (USD 49,980) through the redemption and subsequent cancellation of fourteen thousand five hundred eighty-five (14,585) shares of the Company having a par value of thirty-five US Dollars (USD 35) each (the «Cancelled Shares»).

The debt of the Company towards the Sole Shareholder resulting from the cancellation of the Cancelled Shares shall be compensated by the transfer from the Company to the Sole Shareholder of the remaining part of its claim under an intercompany loan between NEW SKIES INVESTMENTS, S.à r.l., a wholly-owned subsidiary of the Company, as lender and SES HOLDINGS (NETHERLANDS) B.V., a private company with limited liability organized under the laws of The Netherlands as borrower.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, article six first paragraph of the Articles of Incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at forty-nine thousand nine hundred eighty US Dollars (USD 49,980), represented by one thousand four hundred twenty-eight (1,428) shares having a par value of thirty-five US Dollars (USD 35) each.»

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital reduction, have been estimated at about three thousand Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and, in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by its name, first name, civil status and residence, such person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SES HOLDINGS (NETHERLANDS) B.V., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à La Hague, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 2517 KR La Hague, Rooseveltplantsoen 4, Pays-Bas (l'«Associé Unique»),

ici représentée par Gildas Le Pannéer, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 juillet 2006.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associée unique de NEW SKIES SATELLITES HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 8-10, rue Mathias, L-1717 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 108.096, constituée suivant acte reçu par Maître Henri

Hellinckx, notaire résidant à Mersch, Grand-Duché du Luxembourg, en date du 27 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 991, en date du 4 novembre 2005; les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 14 novembre 2005, suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié le 15 avril 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de diminuer le capital social de la Société afin de le porter de sa valeur actuelle de cinq cent soixante mille quatre cent cinquante-cinq dollars US (USD 560.455) à un montant de quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingts dollars US (USD 49.980) par le rachat et l'annulation subséquente de quatorze mille cinq cent quatre-vingt-cinq (14.585) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de trente-cinq dollars US (USD 35) chacune (les «Parts Sociales Annulées»).

La dette de la Société envers l'Associé Unique résultant de l'annulation des Parts Sociales Annulées sera compensée par le transfert à l'Associé Unique par la Société du solde de sa créance existant en vertu d'un contrat de prêt intra-groupe entre NEW SKIES INVESTMENTS, S.à r.l., filiale à 100% de la Société en qualité de prêteur et SES HOLDINGS (NETHERLANDS) B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais en qualité d'emprunteur.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution précédente, le premier paragraphe de l'article six des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinquante mille quinze dollars US (USD 49.980), représentée par mille quatre cent vingt-huit (1.428) parts sociales d'une valeur de trente-cinq dollars US (USD 35) chacune.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la réduction de son capital, s'élève à environ trois mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que, sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande du même comparant et, en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Le Pannéer, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, vol. 29CS, fol. 23, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

J. Elvinger.

(098376.3/211/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

NEW SKIES SATELLITES HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 560.455.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 108.096.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43650 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

J. Elvinger.

(098377.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

BARRIQUE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 19.708.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 septembre 2006.

Pour BARRIQUE S.A.H.

J. Reuter

(097150.4//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

**MILTON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,
(anc. SKALARIA S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 115.714.

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SKALARIA S.A., avec siège social au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 115.714 constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 mars 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 28 juin 2006, numéro 1252 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Fabrice Houpert, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Valérie Kirch, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Lionel Coupe, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination de la société en MILTON INVESTMENTS S.A.

2. Modification subséquente de l'article premier des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent (100%) du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société en MILTON INVESTMENTS S.A.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'article premier des statuts de la Société est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de MILTON INVESTMENTS S.A. (la «Société»).»

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Houpert, V. Kirch, L. Coupe, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, vol. 154S, fol. 84, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 août 2006.

P. Bettingen.

(098512.3/202/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

**MILTON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,
(anc. SKALARIA S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 115.714.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 septembre 2006.

P. Bettingen.

(098513.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

97824

MOTORCYCLE PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 61.523.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097265.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

MOTORCYCLE PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 61.523.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097274.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

MOTORCYCLE PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 61.523.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097278.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

MOTORCYCLE PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 61.523.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097280.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

MOTORCYCLE PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 61.523.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097283.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.
